

VOIX D'ALARIC

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL DU 6 FEVRIER 2018

Le 6 Février 2018, à 18 H., les membres du Conseil se sont réunis au siège de l'Association, au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

ETAIENT PRESENTS :

- M. Daniel ARCAS, Président.
- M. Jean-Paul LAURENS, Vice-Président
- Mme Bernadette GACHASSIN, Vice-Présidente.
- M. André DUPUY, Vice-Président
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire.
- Mme Sylvette MONDON, Secrétaire Adjointe.
- M. Jean-Louis HAIRA, Trésorier
- Mme Marie-Joséphine MAJESTE, Trésorière Adjointe
- M. Jean-Claude HARGOUS, membre actif (Chef de Chœur).
- Mme Christiane CAZZANIGA, membre actif
- Mme Monique DOUCET, membre actif.
- Mme Christiane BARRERE, membre actif.
- Mme Françoise DARRIEUX, membre actif.
- M. Marcel FAGES, membre actif.
- M. Bernard JOLY, membre actif.

Le Président constate que les quinze membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du 27/11/17.
- 2) Renouvellement du Bureau.
- 3) Renouvellement des pouvoirs.
- 4) Amélioration des répétitions.
- 5) Point sur les concerts et nouveaux projets éventuels.
- 6) Questions diverses.

I 6 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27/11/17 .

Le procès-verbal de séance du 27/11/17 a été annexé à la convocation du Conseil d'Administration du 06/02/18 afin d'être examiné par les administrateurs.

DECISION

Après échanges de points de vue, le Conseil approuve à l'unanimité, le procès-verbal du 27/11/17.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

II 6 RENOUELEMENT DU BUREAU

Il est rappelé qu'en application de l'Article 8 des Statuts concernant la désignation du Bureau, les membres du Bureau sont élus chaque année pour la durée de l'exercice.

Les membres du Bureau, Président, Vice-Président, Vice-Présidente, Secrétaire, Secrétaire Adjointe, Trésorier, Trésorière Adjointe étant élus chaque année pour la durée de l'exercice, il est proposé au Conseil de procéder à l'élection ou la réélection de ces membres.

Deux membres actifs, MM. MAGA Pierre et MILLET Jean-Pierre, quittent le Bureau.

Par conséquent deux postes sont vacants.

Deux personnes se portent candidat pour les postes de membres actifs. : Mme BARRERE Christiane et Mme Françoise DARRIEUX.

Il est proposé au conseil d'administration de procéder :

1) à l'élection du **Trésorier** étant donné que M. HAIRA Jean-Louis quitte son poste de Trésorier et se porte candidat pour le poste de Trésorier Adjoint.

Mme DOUCET Monique quitte son poste de membre actif et se porte candidate pour le poste de Trésorière.

Mme MAJESTE Marie-Joséphine quitte son poste de Trésorière Adjointe et se porte candidate en tant que membre actif.

2) à l'élection des deux nouveaux membres actifs Mmes BARRERE Christiane et DARRIEUX Françoise.

2) à la **réélection** du Président (Daniel ARCAS), la Vice-Présidente (Bernadette GACHASSIN), des Vice-Présidents (Jean-Paul LAURENS et André DUPUY), de la Secrétaire (Marie-Christine LECLERC), de la Secrétaire Adjointe (Sylvette MONDON), quatre membres actifs (Jean-Claude HARGOUS, CAZZANIGA Christiane, FAGES Marcel, JOLY Bernard).

Il n'est pas demandé de vote à bulletins secrets. L'élection est donc faite à mains levées.

DECISION

A l'unanimité sont élus et réélus :

- Au poste de Président : M. Daniel ARCAS
- Au poste de Vice-Présidente : Mme Bernadette GACHASSIN
- Au poste de Vice-Président : M. Jean-Paul LAURENS
- Au poste de Vice-Président : M. André DUPUY
- Au poste de Secrétaire : Mme LECLERC Marie-Christine
- Au poste de Secrétaire Adjointe : Mme Sylvette MONDON
- Au poste de Trésorier : Mme Monique DOUCET
- Au poste de Trésorier Adjoint : M. Jean-Louis HAIRA
- membres actifs :
- Jean-Claude HARGOUS
- Christiane CAZZANIGA
- Marie-Joséphine MAJESTE
- Christiane BARRERE
- Françoise DARRIEUX
- Marcel FAGES
- Bernard JOLY.

III 6 RENOUELEMENT DES POUVOIRS

Il est rappelé qu'il appartient au Conseil d'Administration de déléguer au Président les pouvoirs nécessaires pour effectuer pendant l'exercice 2018, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui prononcera la clôture dudit exercice, toutes opérations financières, bancaire, postale et autres. Il convient de même d'homologuer la délégation de pouvoirs que le Président se propose de faire, au Trésorier et la Trésorière Adjointe.

DECISION

Le Conseil d'Administration donne délégation de signature pour toute opération financière bancaire, postale et autres à :

- Son Président : M. Daniel ARCAS
- Sa Trésorière : Mme Monique DOUCET.
- Son Trésorier Adjoint : Jean-Louis HAIRA.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

IV 6 AMELIORATION DES REPETITIONS

Depuis quelques temps, chacun a pu constater qu'il y a trop de bruit lors des répétitions. Ce bruit engendre de la fatigue, une motivation moindre de certains et complique les apprentissages. Pourquoi tant de bruit ?

Il se trouve que certains sont bavards par nature ou ne mesurent pas l'incidence de leurs bavardages sur le climat de la répétition. A ceux-là, on demande de faire un petit effort.

Mais il y a sans doute d'autres causes à ce bruit. En voici certaines qui, après une prise de conscience, pourraient être gommées :

- Parfois, le programme envoyé à l'avance n'était pas assez clair ou assez complet, ou n'a pas été assez rappelé la semaine précédant la répétition. Ce fut le cas pour la répétition précédant la messe du 28 / 01.

- Parfois, une partition a changé et tout le monde ne comprend pas ce qui a changé ou pourquoi ça a changé.

- Parfois, les indications ne sont pas comprises : endroit d'une reprise, mélodie jouée ou chantée par Jean-Claude mais pour quel pupitre ?

- Parfois, Jean-Claude s'agace quand une personne veut faire une remarque ou poser une question, il donne l'impression de s'emporter sans raison valable. Dans ces moments-là, c'est que son énervement et sa fatigue ont atteint sa limite du supportable.

- Souvent, il y a trop de décalage entre ceux qui se contentent de l'à peu près et ceux qui veulent approcher la perfection : au niveau des nuances, de la longueur des notes, des tenues, des respirations... Il serait donc souhaitable que chacun révise les morceaux entre deux répétitions à l'aide du site et des partitions. Même si nous ne lisons pas tous la musique, nous pouvons voir la différence de hauteur des notes ou leur longueur : une blanche dure autant que deux noires, une noire autant que deux croches par exemple.

Pour améliorer le fonctionnement des répétitions, en plus d'une prise en compte de tout ce qui vient d'être dit :

- On prévoira 45 à une heure de travail par groupes, le plus souvent possible.
- On prendra de temps en temps une dizaine de minutes pour visionner des « parties » de concerts filmés. Pour cela, nous allons acheter un écran et un lecteur de DVD.
- Nous essaierons de terminer les répétitions à 22 h 30. Pour cela, il faut que chacun fasse l'effort d'arriver suffisamment tôt pour être en place, prêt à chanter, à 20 h 30.

V - POINTS SUR LES CONCERTS ET NOUVEAUX PROJETS EVENTUELS

- **Rappels des concerts arrêtés** : église Saint Jean le 17 mars, CAC de Séméac le 30 mars, Salles-Adour le 14 avril, Hiis le 3 juin, mariage le 23 juin du fils de Marie-Hélène à Castelnau Rivière Basse (déplacement en bus), Esconnets le 29 juillet, Saint Lary le 22 septembre, Collégiale d'Abos le 13 octobre, Barbazan-Debat le 23 décembre.

Retour d'échange de Peyrehorade : Nous allons proposer le 29 septembre à Poumarous où la collation d'après concert nous serait offerte.

Baptême de Raphaël, le fils d'Anaïs : A la demande d'Anaïs, nous chanterons la messe le 28 / 07 / à 10 H 30 à l'église Saint Jean de Tarbes.

Monaco : on attend la rencontre que Gaby doit provoquer avec l'organisateur.

Proposition d'échange par une chorale de Nîmes via Jeannot. Nous allons étudier la faisabilité de cet échange.

VI 6 QUESTIONS DIVERSES

Tenues : Suite aux remarques des uns des autres, Marie-Odile a présenté un nouveau prototype de « haut » rouge pour les femmes. Il sera porté avec un tee-shirt (été) ou un pull noir dessous. Il est décidé de prospecter pour un chemisier et une chemise (hommes) blancs qui seraient portés lors des cérémonies. Toujours un pantalon noir. Pas de changement pour les hommes.

Photos : Elles pourraient être prises à Barbazan, devant les nouveaux « aménagements ». Il reste à trouver un photographe.

Communication : Une commission va repenser « l'image » du groupe : site et affiches notamment. Faites vous connaître si vous avez des idées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 H.

Le PRESIDENT,
D. ARCAS

LA SECRETAIRE,
M-C. LECLERC